



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT
DE LOCAUX EN CRECHE SIS AU 84B AVENUE
AUBERT A VINCENNES, PASSE AVEC LA
SOCIETE ATELIER ALT R ARCHITECTURE**

**DÉCISION N° AU-19-417
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-301 en date du 9 août 2019 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84b avenue Aubert à Vincennes (notifié le 21/08/2019) ;

CONSIDÉRANT l'erreur matérielle constatée dans la décomposition du forfait provisoire de rémunération et dans la répartition de la phase n°5 Assistance pour la passation des contrats de travaux (scindée en deux soit ACT et DCE).

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84 bis avenue Aubert à Vincennes, avec la société ATELIER ALT R ARCHITECTURE, sise 76 rue du Sergent Bobillot – 93100 Montreuil, représentée par Madame Myrto REDOR, Co-gérante, mandataire du groupement conjoint formé avec les sociétés TECHNIBAT et VENATHEC.

Le montant de la phase n°5 Assistance pour la passation des contrats de travaux est rectifié à la somme de 12 240,00 € HT (au lieu de ACT : 8 640,00 € HT d'une part et DCE : 3 600,00 € HT d'autre part).

Le montant du forfait provisoire de rémunération reste inchangé.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6861H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6861H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019